

Séance extraordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le jeudi 8 juillet 2021, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc (en ligne).

Sont présents :Mme Kim Bernatchez Mme Sylvie Lévesque
 M. Arnold Holmes M. François Beaumont
 Mme Michelle Payette M. Philippe St-Jacques

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2021-RAG-6371 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée.

2021-RAG-6372 **ADJUDICATION DU CONTRAT DE DÉMOLITION DU 463, ROUTE 105**

CONSIDÉRANT qu'à l'ouverture des soumissions le 6 juillet 2021, deux (2) soumissionnaires ont déposé une soumission pour la démolition du bâtiment au 463, Route 105 dont les résultats sont les suivants :

Construction Langevin 74 721.14 \$

Les entreprises Ma-Mi inc. 31 027.15 \$

CONSIDÉRANT que nous avons procédé à l'examen des soumissions, et les avons jugées conformes;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Arnold Holmes propose et il est unanimement résolu d'octroyer le contrat pour la démolition du bâtiment situé au 463, Route 105 à Les entreprises Ma-Mi inc pour la somme de 31 027.15 \$ taxes incluses et d'autoriser la mairesse Julie Jolivette et la directrice générale Annie Pelletier à signer les documents pour et au nom de la municipalité.

Adoptée.

2021-RAG-6373 **AUTORISATION DU DÉPÔT D'UNE DEMANDE DANS LE FONDS CANADIEN DE REVITALISATION DES COMMUNAUTÉS**

CONSIDÉRANT QUE le Fonds canadien de revitalisation des communautés nous permet de déposer une demande afin d'obtenir des fonds pour transformer des espaces publics;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'acquisition du terrain situé au 463, Route 105, nous aimerions y créer un endroit rassembleur et sécuritaire pour les citoyens;

CONSIDÉRANT QUE cette espace serait adapté pour que les citoyens puissent y recevoir leur famille et amis et qu'il pourrait aussi servir à des activités organisées par la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale à déposer une demande dans le Fonds canadien de revitalisation des communautés

et autorise celle-ci à signer tous documents nécessaires à la demande pour et au nom de la municipalité de Bois-Franc.

Adoptée.

2021-RAG-6374

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La conseillère Sylvie Lévesque propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

Julie Jolivette, mairesse

Annie Pelletier, directrice générale